

Assemblée générale du 8 septembre

Intervention de M. Bertrand Richet, IGEN Président de l'Agrégation interne d'anglais

La session 2017 de l'Agrégation interne d'anglais s'est déroulée entre janvier et avril 2017. Je rappelle que sont regroupés sous cette appellation deux concours, d'une part le concours public, d'autre part le concours privé (dit CAER), sans que le jury n'ait connaissance du statut des candidats, à l'écrit ou à l'oral.

Les chiffres de présence figurent dans le tableau suivant, avec indication entre parenthèses des données de la session 2016

	Inscrits	Non éliminés	Admissibles	Admis
Public	1848 (1877)	1100 (1122)	175 (185)	70 (74)
Privé	225 (245)	150 (153)	40 (37)	16 (15)
Total	2073 (2122)	1250 (1275)	215 (222)	86 (89)

L'agrégation interne, dont les chiffres sont stables d'une session à l'autre, est un concours très sélectif. Pour l'ensemble des deux concours, un candidat sur 15 candidats présents non éliminés (c'est-à-dire qui ont composé aux deux épreuves d'écrit) est déclaré lauréat. La sélection s'opère pour beaucoup à l'écrit (seul un candidat sur six est déclaré admissible). Le jury fait systématiquement le choix en revanche d'accueillir le plus possible de candidats à l'oral (dans la limite du ratio de 2,5 candidats admissibles pour un poste offert au concours), ce qui a permis, pour le concours public, aux 173^{ème} et 174^{ème} candidates d'être admises à la 52^{ème} et à la 49^{ème} place respectivement.

Cet élément est important à garder à l'esprit car d'une part le coefficient des épreuves d'admission est le double de celui des épreuves d'admissibilité, d'autre part les compétences évaluées sont en partie différentes évaluées à l'écrit et à l'oral, ce qui a une influence non négligeable sur les résultats finaux.

La barre d'admissibilité a été fixée par le jury à 10,13 pour le concours public et 9,32 pour le privé. La barre d'admission, quant à elle, est de 10,89 pour le concours public et de 9,70 pour le public (respectivement 10,47 et 8,40 en 2016). Le nouveau barème d'EPC, mis en place en 2016 a confirmé cette année la meilleure répartition des notes.

La nouveauté cette année était la correction en ligne intégrale (composition et traduction/ECT), et non simplement en mode « liseuse » dans le cadre de laquelle il y a des fiches de correction « à part ». Les correcteurs des deux commissions ont plébiscité ce fonctionnement, qui permet entre autres choses des annotations sur les copies (invisibles des candidats qui en demanderaient communication) et, pour ce qui concerne l'épreuve de traduction/ECT, le calcul automatique des points-fautes, avec une grande économie de temps permettant de se concentrer sur la correction proprement dite. Le jury, et le directoire, ont également beaucoup apprécié la réactivité de la société Néoptec. L'outil, sur la base des remarques des utilisateurs, sera encore optimisé en 2018.

Le jury a eu plaisir à attendre de remarquables prestations. La meilleure candidate du concours public a obtenu la très belle moyenne générale de 17,28 (15,37 en 2016), tandis que le meilleur

candidat du concours privé a obtenu une moyenne de 13,80 (12,31 en 2016). Il est à noter également le grand étalement de l'âge des lauréats, le plus jeune ayant 27 ans et le plus âgé 58 ans, soit presque toute une carrière d'écart entre les deux, ce qui montre l'attrait du concours à tout moment de la carrière (après cinq ans d'enseignement au minimum), comme promotion ou moyen d'envisager une évolution professionnelle.

Dans tous les cas, nous encourageons les candidats malheureux à retenter leur chance l'année suivante, y compris ceux qui ont bénéficié pendant leur préparation d'un congé de formation. Il faut parfois un peu de temps pour que les attentes du jury sont bien intégrées. Chaque année, des candidats sont déclarés lauréats après avoir préparé le concours plusieurs années de suite et l'institution reconnaît pleinement cet investissement notable en accordant le statut de bi-admissible aux collègues s'étant présentés deux fois à l'oral des concours de l'agrégation (indifféremment interne ou externe, sur deux sessions différentes).

Si la période 35-49 ans est la plus propice pour passer le concours (82% des candidats reçus pour seulement 71% des admissibles, et plus particulièrement 37% des reçus pour 26% des admissibles pour la seule tranche d'âge 35-39 ans), il est possible, nous l'avons vu, de réussir le concours à tout moment de sa carrière professionnelle. A noter que cette année, les hommes ont relativement moins bien « transformé l'essai », avec seulement 8% des admis pour 16% des admissibles.

Le concours de l'agrégation interne d'anglais est un beau concours, exigeant et attachant. Les candidats, qui ont de fortes contraintes de préparation (beaucoup font cours la veille de leurs oraux et retournent dans les classes juste après), sont accompagnés avec beaucoup de bienveillance. Le jury quant à lui, à l'écrit comme à l'oral, fait montre d'un sérieux, d'une loyauté et d'une disponibilité remarquables. Je remercie tout particulièrement les membres du directoire, Véronique Béghain, professeur à Bordeaux Montaigne, nouvelle vice-présidente universitaire, Marylène Durupt, IA-IPR de Grenoble, et Daniel Ruff, professeur agrégé à l'université de Limoges, nouveau secrétaire général, pour leur disponibilité sans faille et leur travail efficace.

Après trois années en tant que président du concours, c'est toujours un plaisir d'accueillir des collègues issus de l'ensemble du système éducatif, pour une aventure intellectuelle et humaine passionnante qui donne toutes ses lettres de noblesse au service public.

Quelques mots enfin de la session 2018, qui sera donc ma dernière (le rapport de la session 2017 doit sortir dans quelques jours). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 octobre. Nous ne connaissons pas à ce jour le nombre de postes proposés. Les épreuves auront lieu les 25 et 26 janvier 2018, avec une correction des copies entre mi-février et mi-mars, une réunion d'admissibilité prévue le 20 mars et des épreuves orales qui se tiendront, comme l'année dernière, au lycée Brémontier de Bordeaux, où nous sommes très bien accueillis, avec un nouveau proviseur pour 2018, entre le 8 et le 18 avril.